

travaux, exposait les moyens les plus propres à obtenir les sommes nécessaires à leur confection.¹

Le 6 septembre, la Chambre se forma en comité pour prendre en considération le message de Son Excellence et les documents qui l'accompagnaient, et passa une série de résolutions déclarant qu'il était désirable d'emprunter une somme d'un million cinq cent mille louis sterling, pour liquider la dette publique et continuer les travaux déjà commencés ; que, pour donner aux créanciers de la Province les garanties requises, il fallait élever les droits de douane, imposer des taxes sur les billets de banques, sur les ventes par encan, et sur les distilleries du Bas-Canada.

Les dix résolutions du comité furent adoptées successivement. Une résolution additionnelle qui proposait d'employer £109,355 à la confection de certains chemins dans le Haut-Canada, fut rejetée par la voix prépondérante du Président. Des bills furent de suite présentés conformément à ces résolutions et les Chambres, fatiguées, les adoptèrent sans discussion.²

Quelques jours auparavant, la Chambre avait rejeté, à une majorité de 40 voix contre 26, le projet d'établissement d'une banque provinciale d'émission, soumis aux Chambres par le gouverneur. Cette banque, qui devait s'appeler " la Banque de la Province du Canada ", devait être sous la direction de commissaires et d'un inspecteur à la nomination de l'Exécutif. Le but de la mesure était d'établir un seul papier-monnaie payable à demande au moyen d'une seule banque d'émission. Le moment était favorable. Les chartes de presque toutes les banques étaient sur le point d'expirer. A part la circulation que ce papier devait avoir au Canada, lord Sydenham calculait que, par suite de la dépréciation constante du papier américain, nos billets de banque auraient bientôt une grande circulation dans les Etats limitrophes. Le but du gouverneur d'ailleurs était de payer une indemnité aux banques déjà existantes.

Les membres réformistes redoutèrent l'influence que cette banque pourrait exercer sur les libertés publiques. D'un autre côté tous ceux qui avaient quelque intérêt dans les banques déjà existantes prétendirent qu'il résulterait de cette banque d'émission des dérangements sérieux dans le commerce. Il fut donc résolu, après un débat de six heures, de remettre la question à une autre année. La correspondance de lord Sydenham montre qu'il fut très sensible à cet échec. Il prétend qu'il ne se trouvait

1. Journal de l'Assemblée, 1841, pages 451, 453.

2. Journal de l'Assemblée, 1841, pages 566, 567.